



Demande de permis d'exercice du droit à titre occasionnel en vertu de la partie VII du Règlement administratif n° 4

À propos des demandes de permis d'exercice du droit à titre occasionnel

Les avocats du Québec et des territoires du Canada qui veulent exercer le droit en Ontario à titre occasionnel et qui sont membres en règle dans leur ressort d'origine peuvent faire une demande de permis occasionnel en vertu de la partie VII du Règlement administratif n° 4. Un avocat autorisé à exercer le droit à titre occasionnel en Ontario est limité à un maximum de dix affaires par année.

Documents requis

Veillez fournir les documents suivants :

1. Formulaire de demande dûment rempli

Le Barreau de l'Ontario (le Barreau) peut faire un examen ou une vérification de tout renseignement fourni dans la présente demande et peut vous demander des renseignements additionnels avant d'approuver la demande. **Les omissions ou les inexactitudes dans les réponses peuvent retarder le traitement.**

Si vous manquez d'espace pour répondre à une des questions, veuillez joindre une feuille séparée que vous signerez et daterez avant de la joindre à la demande.

2. Preuve de paiement ou un paiement de la façon suivante :

- Un reçu de paiement par carte de crédit émis par le magasin du Barreau. Pour faire un paiement, allez au magasin du Barreau au <https://store.iso.ca/mobility>. **Veillez joindre le reçu à votre demande.**

OU

- Un chèque certifié ou un mandat-poste en dollars canadiens libellé à l'ordre du « Barreau de l'Ontario ».

Description	Montant
Frais de demande :	100,00 \$
TVH : 121712863 :	13,00 \$
Total :	113,00 \$

Les frais de demande ne sont ni remboursables ni transférables.

Le Barreau ne traitera aucune demande envoyée sans preuve de paiement ou sans chèque certifié ou mandat-poste.

3. Certificat(e) de compétence :

Envoyez un ou des certificats de compétence (datant des 30 derniers jours) de la Chambre des notaires du Québec de chaque barreau ou organe directeur de la profession juridique dont vous êtes membre ou avez été membre, au Canada ou ailleurs.

REMARQUE : L'organe directeur ou l'organe de réglementation doit envoyer les certificats de compétence directement au Barreau par courriel ou par la poste (les adresses se trouvent ci-après). Les versions numériques sont acceptées.

Vous devez fournir un ou des nouveaux certificats de compétence s'ils datent de plus de 60 jours au moment du traitement de la demande par le Service des plaintes et de la conformité. Les demandeurs doivent demeurer habilités à exercer dans leur ressort d'origine.

4. Preuve d'assurance :

Vous devez être couvert par une assurance responsabilité professionnelle pour les services juridiques que vous fournissez en Ontario dont les limites et le type de couverture sont raisonnablement comparables aux assurances exigées pour les avocats en Ontario (actuellement, au moins 1 000 000 \$ par réclamation et 2 000 000 \$ au total, outre la couverture pour détournement de fonds).

5. Tout autre document requis pour satisfaire aux exigences spécifiques de la demande.

REMARQUE : Les permis d'exercice du droit à titre occasionnel sont délivrés pour une année civile et expirent le 31 décembre. Le permis vous autorise à exercer le droit en Ontario pour un maximum de dix affaires. Vous devez faire une nouvelle demande de permis chaque année afin de continuer à travailler en Ontario à titre occasionnel.

Des questions?

Veillez adresser vos questions sur cette demande au **Service des plaintes et de la conformité** par téléphone au 416 947-3315 ou au 1 800 668-7380 et en demandant d'acheminer votre appel, ou par courriel à lsforms@lso.ca.

Adresse postale

Veillez envoyer les demandes originales et les documents justificatifs par la poste ou par courriel aux adresses suivantes :

lsforms@lso.ca

Barreau de l'Ontario
Service des plaintes et de la conformité
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2N6



Demande de permis d'exercice du droit à titre occasionnel en vertu de la partie VII du Règlement administratif n° 4

Renseignements sur le demandeur

1. Renseignements personnels

Prénom :

Second prénom :

Nom de famille :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

2. Coordonnées personnelles

Adresse domiciliaire (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone 1 :

Domicile

Cellulaire

Téléphone 2 :

Domicile

Cellulaire

Courriel :

3. Coordonnées professionnelles

Nom et adresse de l'entreprise/de l'employeur (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone 1 :

Bureau

Cellulaire

Téléphone 2 :

Bureau

Cellulaire

Télécopieur :

Courriel :

Où préférez-vous être contacté(e)? Choisissez une option :

Domicile

Bureau

Veillez aviser le Barreau immédiatement de tout changement de coordonnées.

4. Renseignements — Membre du Barreau du Québec ou d'un territoire

Nom du barreau :

Date du permis (jj/mm/aaaa) :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

5. Renseignements — Membre d'un autre barreau canadien

Donnez le ou les noms des barreaux canadiens dont vous êtes ou avez été membre, le cas échéant :

Nom du barreau :

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

Nom du barreau :

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

6. Renseignements — Membre d'un ordre juridique non canadien

Donnez le ou les noms des ordres juridiques étrangers dont vous êtes ou avez été membre, le cas échéant :

Nom de l'ordre juridique :

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

Nom de l'ordre juridique :

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

Veillez prendre des dispositions pour qu'un ou des certificats de compétence originaux (datant des 30 derniers jours) de chaque barreau ou organe directeur de la profession juridique dont vous êtes ou avez été membre, au Canada ou à l'étranger, soient envoyés directement au Barreau par courriel ou par la poste.

REMARQUE : Vous devez fournir un ou de nouveaux certificats de compétence s'ils datent de plus de 60 jours au moment du traitement de la demande par le Service des plaintes et de la conformité.

Autorisation et déclaration

En signant la présente demande, je déclare et j'accepte ce qui suit :

J'ai lu et je comprends le contenu et les exigences de la présente demande. Je m'assurerai de déposer tous les documents justificatifs ci-joints et de régler les frais applicables requis dans le cadre de la présente demande en temps voulu, tel que le Barreau l'exige.

Par la présente, j'autorise le Barreau à faire enquête auprès de toute personne ou tout gouvernement, agent ou corps officiel, notamment toute autorité policière ou universitaire, quant à mes antécédents ou à mes mœurs. Je fournirai toute autorisation précise additionnelle ou autorisation requise pour permettre au Barreau d'obtenir des renseignements sur mes antécédents ou mes mœurs. Je reconnais que si je fournis de faux renseignements au Barreau en réponse à toute question dans ma demande ou si je déclare faussement sous serment que le contenu de la demande est véridique, le Barreau peut faire enquête et tenter une poursuite contre moi.

Je m'engage à ne pas exercer le droit ou à ne pas fournir de services juridiques en Ontario au-delà de l'autorisation accordée par le Barreau. Je comprends que si j'obtiens un permis d'exercice de droit à titre occasionnel, je dois me limiter à dix affaires par année civile.

Je comprends que si un permis d'exercice de droit à titre occasionnel m'est délivré, je respecterai la *Loi sur le Barreau*, les règlements administratifs, le *Code de déontologie* et tous les règlements, règles et exigences du Barreau.

Je suis autorisé(e) à exercer le droit dans mon ressort d'origine et je reconnais que je dois continuer à maintenir mon statut de membre dans ce ressort.

Je reconnais que j'ai une obligation permanente d'informer le Barreau immédiatement par écrit de tout changement aux renseignements que j'ai fournis au Barreau à l'égard de la présente demande.

Collecte et utilisation des renseignements personnels

Le Barreau recueille des renseignements personnels uniquement aux fins jugées nécessaires et indiquées pour régler les demandeurs de permis en vertu de la *Loi sur le Barreau* et à toute autre fin implicite prévue dans la *Loi sur le Barreau*. Le Barreau limite la quantité de renseignements personnels qu'il recueille ou communique à ce dont il a besoin pour assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur le Barreau*, les règlements administratifs du Barreau et les règles et lignes directrices connexes, ainsi que les décisions du Conseil.

Je reconnais que les renseignements figurant dans ma demande, ainsi que tout renseignement et document qui font ensuite partie intégrante de mon dossier de demande de permis, peuvent être partagés à des fins compatibles avec le mandat de réglementation du Barreau.

Je, _____, déclare sous serment (affirme solennellement) que tous les renseignements fournis dans la demande et dans les documents accompagnant cette demande sont véridiques, exacts et exhaustifs.

DÉCLARÉ DEVANT MOI

à _____,

le _____ jour de _____ 20____

**Signature du commissaire aux
affidavits/notaire**

Signature du demandeur

Nom (en caractères d'imprimerie)

Nom (en caractères d'imprimerie)